



**INSEE**

**DG - CEFIL**

## **Déclaration liminaire des élus CFDT à la Formation Spécialisée HSCT du CSASCR du 22 novembre 2023**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres de la Formation Spécialisée du CSASCR,

Les élus de la Formation Spécialisée du Comité social d'administration de la DG et du Cefil se réunissent pour la dernière plénière de l'année 2023 sur les sujets dédiés aux conditions de travail des agents : l'immobilier de la DG et du CEFIL, les DUERPAP de la DG et du Cefil et le bilan de la médecine du travail de 2022.

### **Immobiliers**

Le Ministre délégué aux Comptes publics a annoncé vouloir réduire de 25% les surfaces occupées par l'administration. Il souhaite ramener le ratio des surfaces par agent public à 16 mètres carrés. Compte tenu de la fin du bail du Fairway, qu'en est-il de l'impact de cette annonce pour la DG et le Cefil ?

Concernant les déménagements des agents et réaménagements des espaces de travail au White, ceux-ci se sont globalement bien déroulés grâce aux agents de sesam vie quotidienne, du SEP et de la Giire. La CFDT réexprime sa demande de vigilance lors des prochains changements de bureaux afin qu'aucun dossier contenant des données personnelles d'agents ne soit laissé en libre accès.

Compte tenu des plaintes des agents sur des niveaux sonores trop élevés (dûs à des discussions dans les couloirs, les kitchenettes, le bureau voisin ou la salle de réunion voisine), nous demandons une attention particulière lors de l'insonorisation des salles de réunions et de formations. Enfin, une visite de site par les membres de la FS avec le Médecin du Travail et l'assistante sociale est à prévoir dans les prochaines semaines, à la fin des travaux.

Du côté du Cefil, une partie des élus profitera du forum des syndicats au Cefil de demain pour voir les travaux réalisés au niveau de la bibliothèque et le nouvel espace de convivialité.

La CFDT rappelle sa demande de rénovation des logements à la résidence Beregovoy. Elle souhaite connaître les suites de la demande de préemption du kiosque. Nous rappelons qu'il est nécessaire de disposer de logements corrects pour les agents venant au Cefil.

Pour 2024, la FS pourrait travailler sur la réduction des déchets dans les résidences et au Cefil, des déchets plastiques à la DG et au Cefil et sur la réduction de la consommation d'eau potable pour un usage non alimentaire.

### **Duerp pap**

La CFDT exprime à nouveau son scepticisme sur la méthodologie du recueil des risques professionnels. L'exercice réalisé par l'encadrant seul n'incite pas à la libération de la parole. Nous redemandons la mise en place d'Espace de dialogue (sans encadrant) comme cela est préconisé par le SG de Bercy.

Pour la DG, près de 80 % des risques recueillis portent sur les RPS dont 73 % sur les exigences de travail et 22 % sur les rapports sociaux et relations de travail. Pour la DG, ce sont les réorganisations et le manque d'effectifs.

Pour le Cefil, c'est l'introduction du distanciel dans les parcours scolaires. Les incertitudes ressenties sur les évolutions possibles des métiers représentent à elles seules des RPS majeurs à traiter. L'identification et l'accompagnement des agents stagiaires en difficultés représentera également un enjeu fort de la prévention des risques au Cefil.

Une communication régulière et transparente directement auprès des agents pourra permettre de les réduire sans forcément les faire disparaître.

Pour la CFDT, le travail conséquent effectué par l'équipe de prévention n'aboutit pas à de réelles mesures de prévention primaire.

Les formations au développement personnel et à la communication (gestion du stress, .. ) ne réduiront pas la charge de travail. Le pilotage par objectifs ne réduira pas la charge de travail et ne rallongera pas les délais. Visiblement, les agents alertent, mais ce n'est pas pris en compte, ce qui peut générer des tensions entre les agents. Il faut donc recruter.

S'y ajoutent les comportements inappropriés non recadrés. Promouvoir les bonnes pratiques (savoir-vivre), comme le propose la Direction, ne suffit pas. Et comment récompenser ? Avec de jolies images ?

La réouverture de la refonte du support de l'évaluation professionnelle (CREP) et la suppression des quotas sont nécessaires.

Mais tout ceci n'est pas suffisant. Pour la CFDT, un travail sur la convivialité et la cohésion d'équipe est indispensable... et il ne passe pas que par le biais des réflexions sur le télétravail. Les situations de tensions existaient avant la mise en oeuvre du télétravail.

Il faut donc sensibiliser les encadrants sur les comportements inappropriés (agressifs, dégradants) et recadrer voire sanctionner le cas échéant les comportements les plus graves.

La CFDT rappelle sa demande d'examen des suites données aux signalements comme le prévoit la note sur la procédure de signalement, ainsi que l'examen des suites données aux déclarations d'accidents de service et le suivi des dépôts au RSST.

En conclusion, pour la CFDT, tous les agents, BOETH\* ou non, doivent pouvoir se sentir bien dans leur travail et sur leur lieu de travail et doivent pouvoir évoluer dans leur carrière. Cela passe par un réel suivi des situations des agents et un accompagnement réel des agents en souffrance, et pas seulement par le Médecin du travail.

La CFDT remercie les équipes du DCVCT et Sesam pour les documents et les comptes rendus réalisés.

Montrouge, le 22 novembre 2023

\*BOETH : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé.